



Très profonds (entre 30 et 50 mètres), ces lacs sur fond de savonnette gluante ne sont **pas propices** à la **baignade**, interdite par arrêté municipal. La nature pâteuse et mouvante du sol rendrait celle-ci trop **dangereuse** et tout sauvetage impossible. Qu'importe, la beauté du lieu se prête parfaitement à la **contemplation passive**, à la **méditation** et à maintes autres activités **respectueuses de cet environnement** fragile comme la **marche à pied** ou le **VTT**.

Une parenthèse idyllique insoupçonnée fortement recommandée pour tous les amoureux de la nature et des grands espaces !

Sommaire

Commémoration du 8 mai 2024
Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
Le mot du maire
Budget
Repas des aînés
Délibérations
Informations diverses
Ateliers ASEPT et UNA passé & à venir
Gymnastique Séniors
Associations d'ici et d'alentours
Ecole de Touvérac
Jeux
Mots croisés
A l'école de Touvérac
Recettes

COMMEMORATION DU 8 MAI A TOUVERAC



COMMEMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGERIE



Le 19 mars 2024 à 11h15, nous avons commémoré la fin de la Guerre d'Algérie, devant la stèle dédiée à Etienne BOUTIN décédé le 21 janvier 1961 pendant son service lors de ce conflit.

La Mairie de TOUVERAC représentée par Madame Jocelyne DUMONTET 1ère adjointe, le Maire de BAIGNES Michel DUBOJSKI et le Président de l'Association Autonome des Anciens Combattants et Victimes de guerre du canton de BAIGNES (AAACVG) René LESERVOISIER, ont remis chacun une gerbe devant cette stèle.

Deux porte-drapeaux Jean-Claude PETIT et Guy COLLARDEAU ainsi que Clémentine LESERVOISIER jeune porte drapeau du collègue André MALRAUX de BAIGNES ont rendu les honneurs, à noter également la présence du professeur d'histoire Monsieur Youssef SEMANE.

Plusieurs Anciens Combattants et Veuves ont participé à cette cérémonie.

Nous remercions particulièrement la Mairie de TOUVERAC d'avoir permis cette cérémonie.

Ci- après le discours prononcé par le Président de l'Association.



Chers Anciens Combattants, Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Aujourd'hui, devant cet Espace Etienne Boutin, stèle dédiée à ce combattant valeureux décédé le 21 janvier 1961 en Algérie

nous commémorons ensemble un épisode très douloureux des relations entre la France et l'Algérie, nous commémorons huit ans d'une guerre qui n'a jamais voulu dire son nom, on l'a longtemps appelé "les événements d'Algérie" !!

La guerre d'Algérie a profondément meurtri les deux rives de la Méditerranée.

Nous devons donc cet hommage à toutes ses victimes, tuées, blessées, déplacées, à toute une génération de femmes et d'hommes qui y ont sacrifié leur jeunesse.

Les accords signés à Evian, le 18 mars 1962 scellaient la « fin » des combats sur le territoire algérien à la date du 19 mars 1962 à midi. Ils furent approuvés – faut-il le rappeler ? – par le peuple français à plus de 90 % lors du référendum du 8 avril 1962. Ces accords ont permis l'indépendance de l'Algérie reconnue par le Général de Gaulle le 3 juillet, celle-ci étant entérinée par le Gouvernement provisoire de la République algérienne le 5 juillet 1962.

Au-delà des Anciens Combattants et des Veuves d'Anciens Combattants dont je salue la présence aujourd'hui, Cette date appartient aussi à notre histoire commune. Le bilan de cette guerre fut terrible, bien trop lourd :

25 000 militaires français tués, des disparus, 65 000 blessés, 152 000 morts dans les rangs du FLN, 500 000 morts algériens civils et combattants d'après les recherches historiques, un million et demi de morts selon le gouvernement algérien.

Trois millions de personnes déplacées, 300 000 orphelins, 400 000 détenus, 300 000 réfugiés au Maroc ou en Tunisie... sans même évoquer les suites de ce conflit qui se poursuit – ne l'oublions pas – Appelés du contingent, militaires de carrière, harkis, membres des forces supplétives, ils ont répondu à l'appel de la Nation.

Tous ont servi la France à l'un des moments les plus douloureux de son histoire récente. Cette date du 19 mars doit commémorer une victoire de la paix, et nous nous devons d'honorer, avec la solennité et la dignité nécessaires, la mémoire de toutes les victimes de ce conflit.

Nous entendons tous poursuivre l'œuvre de réconciliation des mémoires, nous voulons bâtir un avenir de paix, de confiance et d'amitié avec nos voisins du sud de la Méditerranée.

C'est de la réconciliation de ces mémoires plurielles, et de la reconnaissance des épreuves traversées par tous, que viendra l'apaisement entre ces deux pays, la France et l'Algérie, qui partagent aujourd'hui un même idéal, celui de la paix.

Toute commémoration renforce les liens entre les générations, elle est propice à l'édification des consciences. Il est en effet toujours nécessaire de faire valoir avec objectivité les réalités d'une histoire complexe.

La commémoration renforce aussi les liens entre les générations. Elle contribue à l'enseignement, à la pédagogie, l'incompréhension du présent naissant souvent de celle du passé. Nos jeunes générations, françaises ou algériennes, doivent pouvoir s'inscrire dans une véritable filiation. C'est donc à nous, leurs aînés, qu'il incombe de regarder l'histoire en face et de contribuer à sa diffusion, de manière apaisée.

Agir ainsi, c'est éviter que de l'incompréhension du passé naisse de celle du présent.

Chacun le sait, les équilibres mondiaux demeurent très fragiles et il en va de la responsabilité de tous de militer inlassablement pour des valeurs universelles de paix et de solidarité entre les peuples.

Ainsi que l'écrivait Albert Camus :

« Si l'homme échoue à concilier justice et liberté, alors il échoue à tout ».

Je vous remercie de votre attention.



LE MOT DU MAIRE

Chères Touvéraçoises, Chers Touvéraçois,

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes vacances d'été, si été il y aura cette année. En effet, la grande humidité de fin 2023 s'est largement poursuivie en 2024 et qui n'a pas été sans créer de très gros soucis à nos agriculteurs. Nous leur assurons tout notre soutien.

Comme je vous le disais en janvier, les ateliers mis en place par Jocelyne et Marie-Paule rencontrent un vif succès. Ils se poursuivent en 2024 (yoga, tablettes...) N'hésitez pas à vous y inscrire et merci pour votre participation.

La commune s'est dotée de l'application « Panneau Pocket ». Il vous suffit de la télécharger sur votre portable pour recevoir nos informations officielles en temps réel. Si vous rencontrez un souci, n'hésitez pas à nous contacter en Mairie.

Nous avons accueilli les nouveaux habitants le 19 janvier dernier. Nous regrettons le manque de participation. Le repas des aînés, quant à lui, a eu lieu le 7 avril dernier. Plus de 100 convives étaient présents. Nous vous remercions de votre présence. Ce repas nous a été préparé et servi par la « SARK COURAUD RECEPTION » et animé par le groupe « GIBANN et MATHILDE ». Merci beaucoup à eux.

Nos efforts d'investissements se poursuivent en 2024. Ils concernent plus particulièrement notre Algeco (mobilier, sanitaire, insonorisation), nos chemins ruraux avec des réfections très importantes, l'acquisition d'un nouveau tracteur et gyrobroyeur pour l'entretien de ces mêmes chemins ruraux, l'entretien de notre voirie avec des curages de fossé à la fin de l'été selon les conditions météorologiques. Avec une voirie communale et des chemins ruraux très importants, le chantier est évidemment très conséquent. Enfin nous vous annonçons le lancement de notre OAP (Opération d'Aménagement Programmée, c'est-à-dire notre lotissement). Cette OAP, telle que prévue par le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) initié par la CDC4B, est loin cependant de nous donner entière satisfaction. Son périmètre proposé n'est pas en conformité avec une bonne gestion de notre territoire communal.

Les activités associatives se sont elles aussi poursuivies : course cycliste, kermesse et fête des écoles, pétanque, soirée entrecôte et repas des signaleurs (14 et 15 septembre), marché de Noël à venir... Merci pour votre participation et un très grand merci à tous les bénévoles associatifs et aux signaleurs.

Merci à nos agents communaux et à l'équipe municipale pour leur engagement.

Merci à Marie-Paule BODIN et à Jocelyne DUMONTET pour la rédaction de ce nouveau « P'tit Touvéraçois », je vous en souhaite une très bonne lecture.

Nous restons à votre écoute et n'hésitez pas à nous contacter en Mairie.

Merci au tissu associatif et à tous les bénévoles.

Merci à nos agents communaux et à l'équipe municipale pour leur engagement.

Merci à Jocelyne DUMONTET et Marie-Paule BODIN pour la rédaction de ce nouveau « P'tit Touvéraçois » je vous en souhaite une bonne lecture.

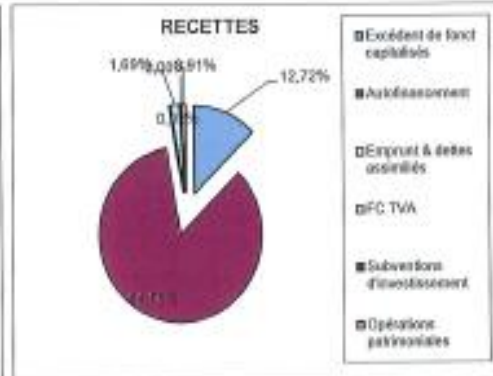
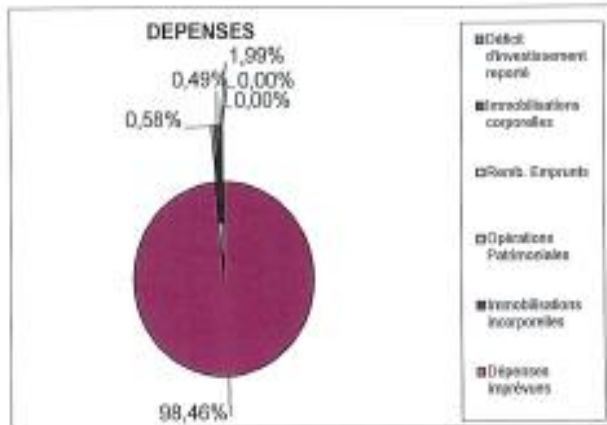
Nous restons à votre écoute et n'hésitez pas à nous contacter en Mairie.

Jacky HUGUES
Maire de Touvérac

BUDGET

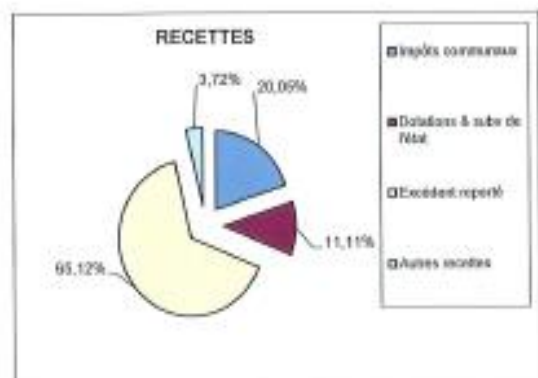
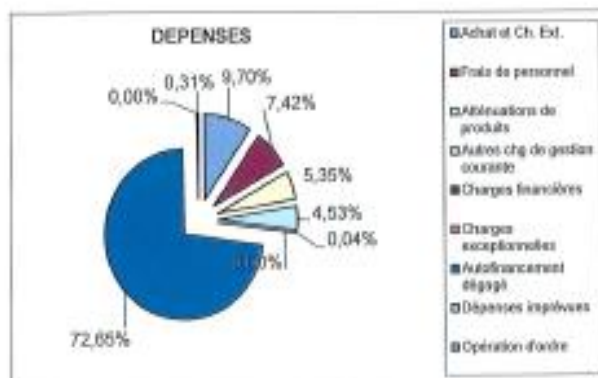
BUDGET D'INVESTISSEMENT 2024

DEPENSES	€	%	RECETTES	€	%
Déficit d'investissement reporté	0	0,00%	Excédent de fonct capitalisés	134 798	12,72%
Immobilisations corporelles	1 043 787	98,46%	Autofinancement	896 361	84,56%
Remb. Emprunts	6 100	0,58%	Emprunt & dettes assimilées	1 000	0,09%
Opérations Patrimoniales	5 175	0,49%	FC TVA	18 232	1,72%
Immobilisations incorporelles	5 000	0,47%	Subventions d'investissement	0	0,00%
Dépenses imprévues	0	0,00%	Opérations patrimoniales	9 671	0,91%
	1 060 062	100,00%		1 060 062	100,00%



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

DEPENSES	€	%	RECETTES	€	%
Achat et Ch. Ext.	119 700	9,70%	Impôts communaux	247 340	20,05%
Frais de personnel	91 500	7,42%	Dotations & subv de l'état	137 033	11,11%
Atténuations de produits	66 000	5,35%	Excédent reporté	803 514	65,12%
Autres chg de gestion courante	55 920	4,53%	Autres recettes	45 960	3,72%
Charges financières	500	0,04%			
Charges exceptionnelles	0	0,00%			
Autofinancement dégagé	896 361	72,65%			
Dépenses imprévues	0	0,00%			
Opération d'ordre	3 866	0,31%			
	1 233 847	100,00%		1 233 847	100,00%



REPAS DES AINES



7 AVRIL 2024



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023, ONT ETE DELIBEREES LES AFFAIRES SUIVANTES :

Comptabilité : Décision Modificative de virement de crédit pour augmenter les crédits du compte 7391178 (chapitre 014)

Lieu de tenue des réunions du Conseil Municipal

Identification des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAENR)

Création emploi agent recenseur, modification

SEANCE DU 18 JANVIER 2024, ONT ETE DELIBEREES LES AFFAIRES SUIVANTES :

Communauté de Communes des 4B : Révision du montant de l'Attribution de Compensation

Communauté de Communes des 4B : Convention pour adhésion de la commune au service commun des instructions des autorisations du droit des sols

Révision des tarifs de la salle socio-culturelle

Détermination du coût unitaire des services mis à disposition de la Communauté de Communes des 4B Sud Charente.

SEANCE DU 29 FEVRIER 2024, ONT ETE DELIBEREES LES AFFAIRES SUIVANTES :

Versement d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents fonctionnaires titulaires (revalorisation salariale annoncée par le ministre de la Transformation et de la Fonction Publique)

Création de l'emploi de rédacteur principal de première classe pour avancement de grade

Adhésion au service commun pour l'instruction des Autorisations du Droit des Sols (CU,PC,DP) de la CDC 4B Sud Charente

Vote du Compte de Gestion de l'exercice 2023 de la commune

Vote du Compte Administratif de l'exercice 2023 de la commune

Vote de l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 pour la commune

Vote du Compte de Gestion de l'exercice 2023 du lotissement de Chez Brillouet

Vote du Compte Administratif de l'exercice 2023 du lotissement de Chez Brillouet

Vote de l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 du lotissement de Chez Brillouet

Autorisation à payer des dépenses d'investissement avant le vote du budget et pour lesquelles il n'a pas été prévu de restes à réaliser

SEANCE DU 11 AVRIL 2024, ONT ETE DELIBEREES LES AFFAIRES SUIVANTES :

Vote du taux de promotion 2024 pour avancement de grade.

Vote des taux d'imposition pour 2024

Vote du Budget Primitif 2024 pour la commune.

Vote du Budget Primitif 2024 pour le lotissement de chez Brillouet

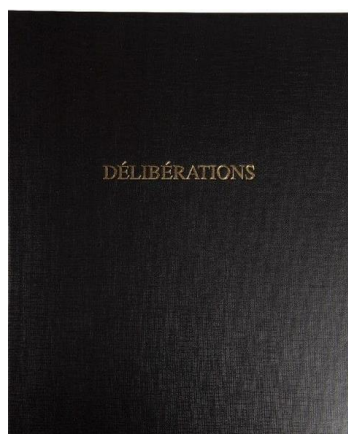
SEANCE DU 2 MAI 2024, ONT ETE DELIBEREES LES AFFAIRES SUIVANTES :

Proposition de Monsieur HODEMON pour la vente d'une partie d'un chemin privatif à Fontcornette

Vote des subventions aux associations

SEANCE DU 27 JUIN 2024, ONT ETE DELIBEREES LES AFFAIRES SUIVANTES :

Questions et informations diverses



INFORMATIONS DIVERSES

HORAIRE DE LA MAIRIE



Lundi, Jeudi, Vendredi de 9 h à 12 h 30
Mardi de 14 h à 18 h



05 45 78 41 10
Site Internet

e-mail : mairie-touverac@wanadoo.fr
touverac.fr

PERMANENCES



Monsieur le Maire
Lundi, Jeudi, vendredi de 11 h à 12 h
et sur rendez-vous

Jocelyne DUMONTET

Sur rendez-vous

Site Internet de la commune

« touverac.fr »

Bibliothèque



Dans une cabine, des livres pour adultes, romans, policiers, etc.... des magazines (Femme Actuelle, Maxi, Biba, etc...) nous avons voulu qu'il y en ait pour tous les goûts. Nous avons mis des livres pour enfants (Mickey, romans, etc..) là aussi du choix.

Arrêtez-vous, regardez, prenez un livre et le lire bien tranquillement chez soi. Un livre vous apportera de l'aventure, du rêve, développera votre imaginaire et ne vous APPORTERA QUE DU BONHEUR.

Le principe est simple : « Prenez, lisez, emportez, déposez des livres quand vous voulez, comme vous voulez ». La lecture rend heureux. Suite à une enquête : » pourquoi vous aimez lire. Les mots revenus le plus souvent : « Pour me détendre, pour m'évader, pour m'instruire... »

Alors Profitez-en

Collecte des ordures ménagères	Collecte sélective
Vendredi matin (sortir les sacs le jeudi soir)	Mardi matin (sortir les sacs le lundi soir)
Fréquence de collecte : une fois par semaine	Fréquence de collecte : toutes les 2 semaines (semaines paires)

Fermée le mardi et le jeudi toute la journée

CHANGEMENTS CONCERNANT LE NOUVEAU SCHEMA DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET EMBALLAGES RECYCLABLES

Les très bons résultats obtenus par le déploiement du nouveau schéma de collecte (-40% d'ordures ménagères, +15% de tri...) ont conduit les élus de Calitom à accélérer le calendrier de mise en œuvre.

Cette nouvelle organisation destinée à améliorer le tri, pour réduire les ordures ménagères et augmenter le recyclage, et notamment le compostage des biodéchets.

Ainsi, à partir d'octobre 2024, les bacs de regroupement vont être retirés, et des bacs individuels seront remis aux habitants. Chaque foyer sera équipé d'un bac noir (180 L) et d'un bac jaune (240 L) ; ainsi que des sacs transparents d'une contenance de 30 litres, destinés aux ordures ménagères, ils remplaceront désormais les sacs noirs.

Il n'y aura plus de distribution de sacs jaunes. Le rythme des collectes va changer, les fréquences vont s'inverser pour correspondre à l'évolution des tonnages : la collecte des bacs noirs aura lieu tous les quinze jours, et celle des bacs jaunes tous les huit jours. « On va repasser à une collecte traditionnelle, avec des ripeurs qui vont collecter les bacs devant les maisons ».

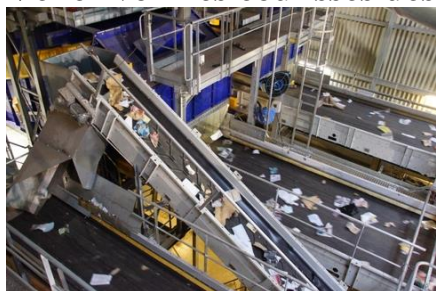
L'utilisation des sacs transparents dans les bacs noirs permettra un contrôle par les ripeurs, et une éventuelle non-collecte des sacs non conformes. Elle devrait permettre également une meilleure responsabilisation de chacun. A titre d'exemple, il a été constaté une hausse des demandes de bacs composteurs.

Ces changements induisent que **Calitom va, dans un très court délai, fournir gratuitement des bacs à tous les administrés** de sa compétence collecte.

Planning avancé prévisionnel

	Début distribution	Fin distribution
CDC Cœur de Charente	Mai 2024	Décembre 2024
CDC Lavalette Tude Dronne	Octobre 2024	Juin 2025
CDC des 4B	Octobre 2024	Juin 2025
CDC La Rochefoucauld Porte du Périgord	Janvier 2025	Avril 2025
CDC Charente Limousine	Mai 2025	Décembre 2025

Venez voir les coulisses des déchets !



Les recyclables à Atrion, les ordures ménagères à Valoparc
Des visites ouvertes au grand public sont programmées : à vous de choisir !

✓ Mercredi 24 juillet à 10h : visite d'Atrion

Au travers de parcours pédagogique jalonné de vidéos, d'ateliers et de panoramas, vous verrez de près le fonctionnement du centre de tri de nos sacs jaunes.

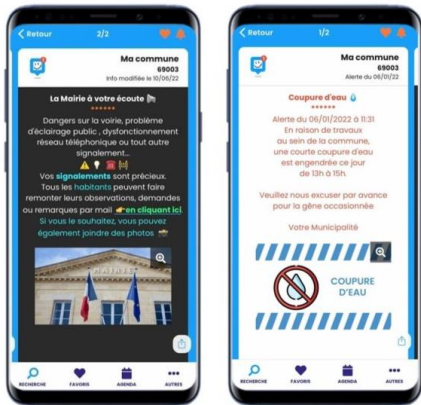
Visites immersives de sites industriels !

Gratuites et sur inscription au n° vert 0 800 500 429 ou [via le formulaire d'inscription.](#)

Masques et gestes barrières obligatoires sur site. Pas de pass sanitaire demandé. Visites guidées tout public, adultes comme enfants, à partir de 8 ans. Durée 2h. Prévoir impérativement des chaussures fermées (tongs, claquettes, nus pieds interdits).

Panneau Pocket au service des habitants de la Commune de TOUVERAC

La mairie de TOUVERAC s'est équipée de PanneauPocket, l'application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.



Panneau Pocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention. L'administré met en favoris toutes les entités qui l'intéresse : les Communes et Intercommunalités qui l'entoure, son Syndicat des eaux, de traitements des ordures ménagères, l'école de ses enfants, la Gendarmerie dont il dépend...

Tout l'écosystème du citoyen se retrouve dans 1 seule et unique application !

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer Panneau Pocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités. Toujours présent sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, Panneau Pocket est accessible également depuis son ordinateur (www.app.panneaupocket.com).

La commune de TOUVERAC diffuse sur Panneau Pocket des alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux à venir, comptes-rendus de conseils municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations... L'administré reçoit les informations, depuis chez lui ou en déplacement, au travail ou en vacances.

Depuis 2017, l'application rend la vie de + de 10 500 collectivités plus facile et plus sereine.

100% Française, Panneau Pocket est N°1 en France depuis 2017 en nombre de collectivités équipées et en nombre de téléchargements par les habitants. Cette solution digitale extrêmement simple, pratique et à moindre coût permet de renforcer la proximité Élus-Administrés.

L'entreprise œuvre depuis sa création pour aider les territoires ruraux et leurs acteurs. C'est dans cette démarche que tout naturellement la Gendarmerie Nationale et Panneau Pocket ont signé un partenariat en 2021. L'ensemble des Gendarmeries de France se sont équipées de l'application pour permettre aux forces de sécurité de sensibiliser un maximum de citoyens et d'augmenter ainsi l'efficacité du dispositif opérationnel de tranquillité publique.

Partenaires officiels :



RECENSEMENT MILITAIRE (OU RECENSEMENT CITOYEN)

Jeune né Français

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit.

Exemple : si votre 16^e anniversaire est le 12 janvier 2023, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 janvier 2023 et le 30 avril 2023.

À savoir : si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Est-il obligatoire ?

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen. Il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Fournir un justificatif concernant le recensement ou la JDC est obligatoire pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française :

- avant 18 ans, il faut présenter une *attestation de recensement* pour vous inscrire à un examen (BEP, Bac) ou un concours administratif
- à partir de 18 ans, il faut présenter un certificat de JDC pour s'inscrire à un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.

Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

Démarche

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile (ou de celle où est situé l'organisme auprès duquel vous avez fait élection de domicile).

✓ Sur place

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

Vous devez aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Comment obtenir l'attestation de recensement ?

Votre recensement fait, la mairie vous remet votre *attestation de recensement*.

Généralement, une brochure d'information sur le service national vous est également remise.

Attention : aucun duplicata : Double, copie d'un document ou d'un acte de votre *attestation de recensement* ne vous sera fourni.

Quand fournir l'attestation ?

L'attestation de recensement vous sert à prouver que vous avez fait votre recensement citoyen.

Pour vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat...) ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique française, vous devez présenter l'un des documents suivants :

- Attestation de recensement
- Ou, si vous avez perdu votre attestation ou si elle vous a été volée, *attestation de situation administrative* (à demander à votre centre de service national)
- Ou, si vous l'avez déjà, un document prouvant votre situation concernant la journée défense citoyenneté (JDC). Il peut s'agir de votre certificat individuel de participation à la JDC ou de votre attestation individuelle d'exemption à la JDC.

Obligations après le recensement

Après le recensement citoyen et aussi longtemps que vous n'avez pas 25 ans, vous devez informer votre centre du service national et de la jeunesse (CSNJ) de tout changement de votre situation :

- Changement de domicile. Toute absence du domicile habituel pour une durée de plus de 4 mois doit également être signalée.
- Changement de situation familiale
- Changement de situation professionnelle

Vous pouvez faire votre déclaration de changement de situation :

- Par mail (actif)
- Par courrier

Par mail

Où s'adresser ? Centres du service national et de la jeunesse (CSNJ)

C.A.U.E Charente

Le CAUE de la Charente vous accompagne dans vos projets de rénovation, construction, extension, amélioration thermique : consultez-nous !

Vous souhaitez : construire, aménager ou/et réhabiliter un bâti existant, rénover un bâtiment, économiser de l'énergie ou chercher des solutions d'énergie renouvelable ?

Face à la complexité de l'acte de construire ou de rénover et pour vous éviter les écueils administratifs et techniques, **consultez-nous le plus tôt possible** : un conseil préalable est toujours plus productif que la modification d'un dossier en fin de parcours.

Les conseils concernent notamment : l'architecture, la construction, le chauffage, le droit de la construction, les démarches administratives, l'énergie, l'environnement, les paysages, les travaux...

Afin de préparer au mieux votre rendez-vous, venez avec vos documents : esquisses, photos, plans cadastraux ou topographiques, règlements, ... cela nous aidera à mieux comprendre votre projet.

Prochains créneaux pour la permanence paysage :

- **mardi 16 juillet 2024**
- **vendredi 13 septembre 2024**
- **mardi 17 septembre 2024**

Prochains créneaux en fin de journée pour la permanence en architecture :

- **mardi 10 septembre 2024**

Pour prendre rendez-vous : 05.45.92.95.93

PERMIS DE VOIRIE, PASSAGES BUSES A ENTREtenir :

Toute personne propriétaire d'un terrain en bordure d'une voie communale ou d'un chemin rural doit déposer en mairie une demande de permission de voirie pour accès. Un passage busé devra être créé : la fourniture, la pose et l'entretien de celui-ci sont à la charge du propriétaire.

REMBOURSEMENT DE SOINS EFFECTUES A L'ETRANGER :

comment procéder ?

Publié le 03 juillet 2024 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Vous êtes en vacances à l'étranger. Savez-vous qu'il est possible de vous faire rembourser des soins reçus à l'étranger, ainsi que ceux de vos enfants, depuis votre compte Ameli ? Le site de l'Assurance maladie vous informe sur les démarches à effectuer.

Quelles sont les démarches à réaliser ?

Pour demander un remboursement de soins qui ont été effectués à l'étranger, connectez-vous à votre compte Ameli, rubrique « Mes démarches », puis sélectionnez « Demander un remboursement de soins à l'étranger ».

La première étape consiste à préparer tous les documents nécessaires à la démarche :

- les factures comprenant la mention « facture acquittée » ;
- les preuves de paiement ;
- et les éventuelles prescriptions médicales.

Vous devrez tout d'abord renseigner les informations concernant le titulaire du compte Ameli (qu'il soit bénéficiaire ou non des soins).

Puis il faudra préciser quelle est la personne, dans la famille, qui a reçu les soins à l'étranger et indiquer :

- la nature des soins effectués ;
- le montant des soins en monnaie locale ;
- les dates du séjour à l'étranger ;
- le motif du déplacement ;
- s'il s'agit d'une hospitalisation.

Après avoir validé les informations, vous pourrez déposer les justificatifs demandés.

Rappel

Si vous partez en vacances en Europe (État de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen), en Suisse ou au Royaume-Uni, vous devez demander la carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Cette carte gratuite vous permet de bénéficier d'une prise en charge sur place de vos soins médicaux selon la législation et les formalités en vigueur dans le pays de séjour. Vous pouvez commander la CEAM sur le site de l'Assurance maladie en vous connectant à votre compte ameli (rubrique « Mes démarches »).

Prise en charge des soins médicaux durant un séjour

Si vous avez avec vous la carte européenne d'assurance maladie :

- soit vous n'avez pas à faire l'avance des frais médicaux ;
- soit vous devez faire l'avance des frais médicaux et vous vous faites rembourser sur place par l'organisme de sécurité sociale de votre lieu de séjour.

Vous avez réglé des frais médicaux sur place sans demander de remboursement

Dans ce cas, vous devez conserver l'ensemble des factures acquittées et des justificatifs de paiement ; vous pourrez éventuellement être remboursé à votre retour en France via l'Assurance maladie : la demande se fait dans la rubrique « Mes démarches » puis « Demander un remboursement de soins à l'étranger ».

Séjour en dehors de l'Europe

Si vous partez en vacances dans un pays hors Union européenne/Espace économique européen (UE/EEE), Suisse et Royaume-Uni, seuls **les soins médicaux urgents et imprévus** pourront éventuellement être pris en charge par votre caisse d'assurance maladie à votre retour en France.

À noter

En cas de vacances dans votre pays d'origine, des dispositions prévues par des accords entre la France et le pays peuvent prévoir une prise en charge sur place de vos soins médicaux. La caisse d'assurance maladie peut vous indiquer si vous entrez dans leur champ d'application et, le cas échéant, les formalités à accomplir avant votre départ pour en bénéficier.



MAISON SPORT SANTÉ DU SUD CHARENTE



MAISON MÉDICALE DE BARBEZIEUX

BILAN

CONSEIL

ORIENTATION

Activités Physiques Adaptées

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
06 04 45 37 00 | www.sportsantecharente.com

GRAND
COCHAC



1. ACCUEILLIR

Nous vous accueillons en semaine pour répondre à toutes vos demandes autour de l'activité physique ou pour prendre rendez-vous

2. INFORMER

Besoin d'informations sur les offres d'activités physiques et sportives du territoire ? Ou plus généralement sur le type d'activité que vous êtes en capacité de faire ? Nous tenterons de répondre à toutes vos questions.

3. EVALUER

Seulement sur rendez-vous, venez tester vos capacités physiques en vue d'une reprise sportive.

4. ORIENTER

Selon vos goûts, vos besoins et vos objectifs, choisissez l'activité de proximité qui vous convient.

5. FAIRE LE SUIVI

Pour garder la motivation sur le long terme, nous vous accompagnons sur une durée de dix-huit mois avec entretiens et bilans réguliers.



Jours d'ouverture

Lundi :	8h30-12h30	13h30-16h30
Mardi :		14h-17h
Mercredi :	8h30-12h30	
Vendredi :	8h30-12h30	13h30-16h30

Adresse

Maison médicale
23 av. Charles Virolleau
16300 BARBEZIEUX ST HILAIRE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

www.sportsantecharente.com



PASS SPORT

Qu'est-ce que le pass Sport ?

Le pass Sport est une aide de 50 euros qui permet de financer une partie de l'inscription sportive à plus de 6,5 millions de jeunes. Il est valable dans plus de 85 000 clubs et salles de sport partenaires. Le dispositif est porté par l'État et déployé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et permet de soutenir la pratique sportive de jeunes pendant l'année sportive. Il est ouvert du 1er juin au 31 décembre 2024.

Qui peut obtenir le pass Sport ?

Le pass Sport 2024 s'adressera aux jeunes qui sont :

- nés entre le 16 septembre 2006 et le 31 décembre 2018 et bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire ;
- nés entre le 1er juin 2004 et le 31 décembre 2018 et bénéficient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ;
- nés entre le 16 septembre 1993 et le 31 décembre 2008 et bénéficient de l'allocation aux adultes handicapés ;
- étudiants, âgés de 28 ans révolus au plus, et bénéficient au plus tard le 15 octobre 2024, d'une bourse de l'état de l'enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide annuelle du CROUS ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2024 - 2025.

Comment utiliser son pass Sport ?

Pour utiliser son pass Sport, il suffit de présenter son QR code ou code alphanumérique à son club, son association sportive ou sa salle de sport au moment de votre inscription. Celui-ci déduira automatiquement 50 euros du prix de la licence ou de l'abonnement au moment de l'inscription. Voici à quoi ressemble votre pass Sport que vous avez reçu par e-mail et / ou sms :

De plus amples renseignements sur

<https://www.pass.sports.gouv.fr/v2/tout-savoir-sur-le-pass-sport>


MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
Léonard
Zappalà
Président




MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
Léonard
Zappalà
Président



PASS CULTURE

J'ai entre 15 et 17 ans

La part individuelle

Le pass Culture te permet d'avoir directement accès à un crédit individuel à partir de tes 15 ans, que tu sois à l'école ou non.

Tu bénéficieras de ce crédit cumulable chaque année et qui expirera la veille de tes 18 ans : 20 euros l'année de tes 15 ans, 30 euros l'année de tes 16 et 17 ans.

Tu as accès à toutes les offres postées sur le pass Culture, dans la limite du crédit à ta disposition : sorties culturelles dans ta région, biens culturels et offres numériques payantes (ebooks et presse uniquement).

De nombreuses offres numériques gratuites sont également disponibles (podcasts, films, événements).

Je suis en classe de 6ème à la Terminale

La part collective

Ton collège ou ton lycée dispose d'un budget pass Culture, établi en fonction du nombre d'élèves : 25 euros pour les collégiens, 30 euros pour les élèves de seconde et de CAP, et 20 euros pour les élèves de première et de terminale.

Ce pass Culture collectif te permet de bénéficier d'une offre destinée aux groupes scolaires. Il est possible pour ta classe soit d'accueillir au sein de ton collège ou de ton lycée des professionnels de la culture ou des artistes, soit d'aller visiter des monuments, de voir des spectacles, de participer à des ateliers ou de faire d'autres types de sorties culturelles.

Les professeurs réserveront l'activité sur une plateforme qui leur est dédiée, après l'avoir co-construit avec ta classe et le partenaire **culturel**.

J'ai 18 ans

Le pass Culture te permet d'avoir accès, l'année de tes 18 ans, à un crédit de 300 euros que tu peux utiliser sur l'application pendant 24 mois pour découvrir et réserver selon tes envies, des sorties culturelles dans ta région, des biens culturels et des offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc.).

1^{ère}
ÉDITION

LE - RALLYE DES PÉPITES | Sud Charente



MAR. 15
OCTOBRE 2024

VIS MA VIE

— Jeu de Piste —
à travers les Entreprises

INSCRIVEZ-VOUS !

www.rallyedespepites.com



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Le Ministère
du Travail,
de l'Emploi
et de l'Insertion



Le Préfet
de la
Charente



Evénement organisé par VIS MA VIE - Création graphique : L'Amorçateur.fr

LIVRAISON de REPAS à DOMICILE

Nous vous proposons un choix de menus variés et à votre goût !

Vos repas sont livrés chez vous, prêts à être réchauffés, pour une consommation 7 jours sur 7.

Nos plats s'adaptent à votre régime alimentaire et à votre mode de vie : sans sel, hyperprotidique, texture tendre, ...

Au menu, tous les jours :

- 1 poisson, 1 viande rouge, 1 viande blanche ou 1 volaille
- Des repas adaptés aux régimes
- Un choix à la carte comme au restaurant (choisissez votre entrée, votre plat & votre dessert)
- Une gamme «gastronomique» avec un menu gourmet



JARDINAGE

- tonte
- débroussaillage
- désherbage
- taille de haies & d'arbustes
- arrosage
- plantations...

*Contrat d'entretien à l'année
ou prestations ponctuelles*



*Nous intervenons avec
notre propre matériel*

BRICOLAGE

- ponçage,
- peinture de volets,
- changement de robinet et de joints sanitaires,
- installation et fixation de petits équipements de rangement,
- peintures intérieures & extérieures...



www.presencevertcharente.fr

Groupement MSA
des Charentes
msa
SERVICES



[Page Officiel Présence Verte Charente :](https://www.facebook.com/PresenceVerteCharente)

<https://www.facebook.com/PresenceVerteCharente>

Vous trouverez nos actualités, nos menus, nos informations sur les services de livraison de repas et jardinage bricolage

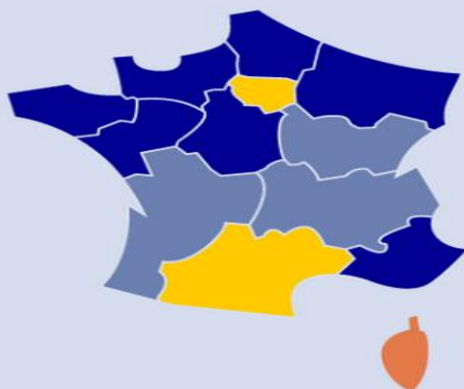
Suivez nous!!!



05 45 97 81 30
contact@pv16.fr



Vacances scolaires 2024 - 2025



Zone A

Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

Zone B

Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

Zone C

Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

Corse

	Zone A	Zone B	Zone C	Corse
Rentrée des élèves	Lundi 2 septembre 2024	Lundi 2 septembre 2024	Lundi 2 septembre 2024	NC*
Vacances de la Toussaint	Du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2024			NC
Vacances de Noël	Du samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025			NC
Vacances d'hiver	Du samedi 22 février au lundi 10 mars 2025	Du samedi 8 février au lundi 24 février 2025	Du samedi 15 février au lundi 3 mars 2025	NC
Vacances de printemps	Du samedi 19 avril au lundi 5 mai 2025	Du samedi 5 avril au mardi 22 avril 2025	Du samedi 12 avril au lundi 28 avril 2025	NC
Vacances d'été	Samedi 5 juillet 2025			NC

Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.

* Informations non connues

À noter

Les élèves n'auront pas classe le vendredi 30 mai et le samedi 31 mai 2025.



Retrouvez le calendrier scolaire de votre département sur le simulateur de [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr).

VISITE DES BIKERS A TOUVERAC

Ils appartiennent au club « The Eagles of the road », créé il y a trois ans à Salles-d'Angles adeptes des marques Harley-Davidson ou Indian. Ils ont fait une pause repas au Restaurant « Le bois Vert » à Touvérac le 7 avril 2024. Nous en avons profité pour faire quelques photos.

Les Eagles of the road sont reconnaissables par leur gilet de cuir noir qui arbore différents écussons et patches personnalisés (prénom, groupe sanguin, grade au sein du groupe, etc.).

Chaque mois, le groupe, constitué d'une dizaine de personnes de la même famille mené par Johny, organise une sortie ouverte à tous les motards, au départ de Cognac, dans un rayon de 200km. Johny organise le parcours et la logistique : un camion de dépannage ferme la marche. Un petit-déjeuner, un ravitaillement à mi-parcours et un déjeuner dans un restaurant rythment la sortie avec un retour vers 18h.

Ils organisent aussi des cortèges de mariage, des kermesses ou tous évènements que vous envisagez. Toutes les motos à partir de 125 cc sont acceptées.



ATELIERS DE L'ASEPT :

L'atelier « Objectif Equilibre » en partenariat avec SIEL BLEU : Nous avons pu reconduire cet atelier de 15 séances d'activité physique adaptée et constituer deux groupes, l'un le lundi de 9h à 10h et l'autre le jeudi de 10h à 11h. Ce fut un succès !! Ces ateliers se sont déroulés du 22 janvier au 16 mai 2024 animés par des professionnels. Grâce aux différents mouvements de gymnastique douce (étirements, renforcement musculaire ...) les participants ont pu renouer avec les différentes parties de leur corps et retrouver de la mobilité, tout ceci dans une ambiance conviviale.

Malheureusement, il n'est pas possible de reconduire cet atelier.

ATELIER DE L'UNA :

Un atelier « Perfectionnement » pour les tablettes » intitulé « Le programme c'est vous ! » modulable selon les besoins et les envies des participants s'est déroulé en mars et avril 2024, animé par Suzy BOCHIN de l'UNA.

Un atelier sur le sommeil a eu lieu en mars et avril 2024 animé par une psychologue. Les participantes ont été très intéressées.

PROCHAINS ATELIERS SUR LA COMMUNE

ATELIER DE L'UNA :

Un atelier d'initiation à la tablette vous sera proposé les vendredis 13, 20, 27 septembre et 4, 11, 18 octobre de 10h à 12h dans le modulaire, animé par Suzy BOCHIN pour un montant de 12€ par personne. L'association prête la tablette pendant toute la durée de la formation moyennant un chèque de caution. N'hésitez pas à vous inscrire.

ATELIERS DE L'ASEPT :

Un atelier sur le « **Yoga du rire** » aura lieu les **jeudis 3, 10, 17 octobre et 7, 14, 21, 28 novembre et le 5 décembre 2024 de 14h30 à 15h30** à la salle socio-culturelle. Cet atelier sera animé par une professionnelle, des conseils et des techniques vous seront donnés pour faire du rire un outil moteur pour l'amélioration de votre santé.

5 bonnes raisons de participer à nos ateliers

- Venez réapprendre à rire !
- Adoptez les comportements favorables pour une bonne santé et une meilleure qualité de vie
- Rire aide à libérer les tensions
- Passez un moment ludique à rire sans raison
- Profitez d'actions près de chez vous dans une ambiance conviviale



Toutes ces actions sont conçues, soutenues et financées par :



Pour en savoir plus ou vous inscrire, contactez l'ASEPT de votre département :

ASEPT Gironde
13 rue Fernier 33052 Bordeaux
Tél : 05 57 99 79 39
E-mail : contact@asept-gironde.fr

ASEPT Gironde



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent



Les ateliers Yoga du rire

Parce que rire est bon pour la santé

Laissez le rire vous aider à améliorer votre bien-être !

Des conseils et techniques pour faire du rire un outil moteur pour l'amélioration de votre santé.

Un cycle de 8 ateliers

- 1 heure 15 par semaine
- par petits groupes d'environ 12 personnes

Chaque participant s'engage à suivre le cycle complet des ateliers.

Ouvert à tous à partir de 55 ans, quel que soit votre régime de retraite.

Gratuit et proche de chez vous, découvrez notre programme sur www.asept-gironde.fr

Appréhender le concept du Yoga du RIRE, son évolution, ses bienfaits sur la santé

Eveil du corps et respiration
Cerner la connexion entre la respiration et le rire.

Rire
Apprendre les techniques et exercices du rire qui aident à cultiver un état d'esprit joyeux.



Méditation du Rire
Le bouquet final pour rire encore plus !

Relaxation guidée
Apprendre à se relaxer en fin de séance

Pour explorer son rire, le déployer, l'amplifier, le conserver

Les ateliers Yoga du Rire visent à développer une attitude positive et à libérer les tensions.

Les bienfaits du rire :

- Est un anti douleur
- Permet de déstresser
- Réduit la tension artérielle
- Augmente la confiance en soi
- Renforce le système immunitaire
- Rend heureux
- Donne de l'énergie
- Améliore la digestion
- Bon pour le sommeil

Conçu de manière pédagogique, ces ateliers sont animés par des professionnels. Une méthode interactive qui conjugue contenu scientifique, conseils pratiques et convivialité.

L'atelier « Santé-vous bien au volant » aura lieu les mardis 12, 19 et 26 novembre de 14h30 à 16h30 à la salle socio-culturelle en lien avec la Prévention Routière.

5 bonnes raisons de participer à nos activités

- Vous recevrez de bons conseils, simples et clairs
- Vous passerez un bon moment en compagnie de personnes qui rencontrent les mêmes préoccupations que vous
- Il n'est jamais trop tôt ni trop tard pour s'occuper de soi...
- En consacrant quelques heures à votre santé, vous gagnerez une retraite plus heureuse.
- Et ce se passe près de chez vous, dans une ambiance conviviale !



Toutes ces actions sont conçues, soutenues et financées par :



Pour en savoir plus ou vous inscrire, contactez nous :

ASEPT des Charentes
1 Boulevard Vladimir - 17100 Saint-Jean
Tél : 05 46 89 22 02
contact@asept-charentes.fr

Ensemble, les caisses de retraite s'engagent



Les ateliers Santé vous bien au volant

Soyez serein en conduisant

Soyez serein en conduisant

L'avancée en âge a une incidence sur la conduite, adoptez les bons réflexes pour conduire en toute sécurité.

Un cycle de 3 ateliers,

- 2 h par semaine,
- par petits groupes d'environ 12 personnes.

Chaque participant s'engage à suivre le cycle complet des ateliers.

Ouvert à tous à partir de 55 ans, quel que soit votre régime de retraite.

Tarif : 20 euros par personne et par cycle respectifs et charges sociales.

Proche de chez vous, découvrez notre programme sur www.asept-charentes.fr

Les ateliers Santé vous bien au volant

Séance 1

- Agir et réagir efficacement au volant
- Analyse d'accidents, équipement du véhicule, santé et conduite,
- Mobilité, temps de réaction.

Séance 2

- Gérer les situations de stress au volant
- Vigilance au volant, parcours avec lunettes alcool et fatigue.

Séance 3

- Être au top du côté de la route
- Traitée de la route, nouveaux panneaux, les services à accès gratuits, remplir un constat.

Objectifs visés

- Maintenir l'autonomie et la mobilité grâce à la conduite
- Lutter contre l'isolement
- Sensibiliser aux incidences du vieillissement sur la conduite
- Responsabiliser les seniors et favoriser la prise de conscience des dangers de la conduite.

Conçu de manière pédagogique, ces ateliers sont animés par des professionnels spécialisés de la sécurité routière. Une méthode interactive qui conjugue contenu scientifique, conseils pratiques et convivialité.

Ateliers Santé vous bien au volant Calendrier prévisionnel

Lieu : Touvérac

Horaires : 14h30 – 16h30

N°	INTITULÉS	DATES
1	Agir et réagir efficacement au volant	Mardi 12 novembre
2	Savoir gérer les situations de stress	Mardi 19 novembre
3	Quiz de la route	Mardi 26 Novembre

Il s'agit d'un calendrier prévisionnel : des dates ou lieux peuvent être amenés à évoluer.
Si vous n'êtes pas inscrit, Il est conseillé de prendre contact avec l'ASEPT ou l'animateur pour confirmation des informations pratiques (calendrier et lieu) avant le début du cycle d'ateliers.

ESCAPE GAME

Prévu en 2025, avec le partenariat de l'ASEPT, nous réunirons environ 50 personnes (commune Touvérac et alentours). Ce jeu réunira une cinquantaine de personnes pour participer à cette course aux énigmes, voir article Charente Libre du 30 juin 2024 :

<https://www.charentelibre.fr/charente/l-isle-d-espagnac/l-isle-d-espagnac-autour-d-un-escape-game-les-seniors-en-quete-de-la-bonne-recette-du-bien-vieillir-20313177.php>

Les ateliers proposés par l'ASEPT sont gratuits.

TOUS LES ATELIERS DE L'ASEPT SONT GRATUITS ET SE DEROULENT DANS UNE AMBIANCE CONVIVIALE, ILS FAVORISENT LES CONTACTS EXTERIEURS ET PERMETTENT DE MAINTENIR LE LIEN SOCIAL.

N'HESITEZ PAS A VOUS INSCRIRE EN MAIRIE OU A NOUS CONTACTER POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS.

MARIE-PAULE BODIN AU 06 68 92 03 77 OU JOCELYNE DUMONTET AU 06 84 97 53 62

GYMNASTIQUE SENIORS

Elle reprendra à compter du mois de septembre 2024. Nous ne pouvons plus compter sur la participation de l'ASEPT.



LE CRAN CHEVANCAUX

RECTIFICATIF : suite à un message reçu de Mme HURTAUD, l'assemblée générale a modifié les tarifs, ils seront de

GYM SENIOR 1 heure	170 euros à l'année
--------------------	---------------------

Ce tarif comprend la licence et l'assurance, soit 3.86 euros la séance, début des cours le 2 septembre 2024 jusqu'au 30 juin 2024 (44 séances).

Possibilité de payer en plusieurs fois



SIEL BLEU

Adhésion 18 euros + assurance

Prestations 50 euros par trimestre sur 9 mois -> soit 4.16 euros/séance et par personne

Début des cours octobre 2024

SIEL BLEU fait de son mieux pour assurer les cours, mais a des problèmes de recrutement. De plus, l'an dernier, aux vacances scolaires nous n'avons pas eu de cours. Au vu du sondage qui a été réalisé, il apparaît que le CRAN DE CHEVANCEAUX a la préférence. Je vais prendre contact avec eux afin de mettre en place les premières séances.



YOGA

Vu que nous étions dans la prospection, nous avons également contacté Sandrine qui assure des cours de Yoga, à Reignac et dans plusieurs autres communes des 4B.

Nous avons fait une séance d'initiation. Nous pourrions vous proposer des cours, à raison de 1 par semaine, le mercredi matin de 10 h 30 à 11 h 30 au tarif de 11 euros la séance. Par contre, si nous prenons les séances au mois, celles-ci ne reviendraient qu'à 7 euros, soit 28 euros le mois.

N'hésitez pas à vous inscrire auprès de **MARIE-PAULE BODIN AU 06 68 92 03 77** OU **JOCELYNE DUMONTET AU 06 84 97 53 62**

Nous vous espérons nombreux

Ces ateliers vous permettent de bouger, de garder la forme et se déroulent dans une excellente ambiance.

ASSOCIATIONS D'ICI ET D'ALENTOURS

COMITE DES FETES

SECTION « LOISIRS ET DETENTE A TOUVERAC »

OUVERT TOUS LES VENDREDIS APRES-MIDI DE 14 H A 17 H 30

A LA SALLE SOCIO-CULTURELLE

Cette Association a été créée dans le but de vous faire oublier pour quelques heures vos soucis quotidiens.

- Si vous vous sentez isolé(s) (es)
- Si vous vous sentez seul (e)
- Si vous ne savez pas à qui parler
- Si vos journées vous semblent longues

Venez nous rejoindre, pour partager ensemble de la joie et de la bonne humeur en jouant,



AUX CARTES :

- Belotte
- Rami,
- Tarot, UNO, etc....

AUX JEUX DE SOCIETE

- Jeu de Dame,

- Triomino
- Echecs,
- Trivial Pursuit, Scrabble, etc.....

Ou tout simplement échanger autour d'une tasse de thé ou de café

En été, vous pouvez vous réunir pour jouer « entre amis » à la pétanque, au molkky, ou au mini Bowling.

Soyez les bienvenus, toute l'équipe vous attend avec impatience.

Pour vous inscrire, il suffit d'appeler :

- La présidente, JOCELYNE DUMONTET au 06 84 97 53 62
- La secrétaire, Linette BARBAN au 06 82 78 45 26
- La trésorière : Christiane BENESTY au 06 11 68 10 68



L'adhésion est de 15 euros pour l'année

**Amicale des donneurs de sang
de Baignes et ses environs**



Collectes du 2nd semestre 2024

Mardi 20 août

Mardi 15 octobre

Mardi 17 décembre

**En 2025 : 27/02 - 29/04 - 23/10 -
18/12**

(De 17h00 à 20h00)

Salle polyvalente de Baignes

Salle municipale de Touvérac

30/06

25/08





Lycéens, étudiants, actifs, retraités,
rejoignez l'Entraide Scolaire Amicale !



Notre antenne « Les-Charentes-Sud » intervient sur un grand secteur allant de Jonzac à Chalais et de Barbezieux à Chevanceaux, au profit d'enfants et jeunes en difficultés scolaires des classes de primaire et de collège.

Antenne LES-CHARENTES-SUD

baignes@entraidescolaireamicale.org

06 83 67 84 74

Responsable: Jean GATEAU





VIS·TA·GYM¶
2024—2025¶
SALLE·
POLYVALENTE¶

- * 5 séances par semaine,
- * Inscription toute l'année,
- * Label sport qualité santé,
- * Encadrement personnalisé,
- * Séances découvertes offertes.

Animatrice :
Corinne Forestier
 Educatrice professionnelle
 et expérimentée
Diplômée FFEPGV

Dès·le·9·septembre·¶



Lundi	18h30 / 19h30	Circuit Training Tabata Hit Fitness
Mardi	9h30 / 10h30	Body Zen Gym Douce Yoga Respiration
Mercredi	19h / 20h	Step Cardio
Jeudi	9h15 / 10h15	Danse Aéro Latino
Jeudi	17h45 / 18h45	Pilates Renforcement Musculaire

06 43 19 89 28 / 06 80 71 28 74 / 06 45 50 23 84
amagvbaignes@gmail.com
FaceBook GV Baignes

VET'BRAD



Tél : 05.45.98.15.87

L'association **VET ' BRAD TOUVERAC** est heureuse de vous accueillir et remercie toutes les généreuses personnes qui nous font don de tous les articles, vêtements et divers objets dont ils se séparent.

Remerciements à notre fidèle clientèle

- Petits travaux de couture :
 - Ourlets de jeans, pantalons, jupes ou robes, etc.....
 - Remplacement de fermeture éclair de jeans, blousons, pantalons, etc...(Vente de fourniture éclair)

Nous serons ouvert tout l ' été

Ouvert :

le mercredi et le jeudi de

9 h à 12 h et 14h à 17h

et tous

Les premiers Samedi de chaque mois

COMITE DES FETES

Le Bureau :

Président : Fabien NOYAU

Vice-président : Fabrice MILLET

Président d'honneur Trésorier : Jacky HUGUES

Secrétaire : Claire NOYAU

Secrétaire adjointe : Clotilde BODIN

Le **samedi 25 mai**, nous avons organisé un repas suivi d'un concert sur la place de la mairie. Une centaine de personnes environ s'est déplacée pour apprécier le porcelet cuit à la broche. Cette soirée s'est poursuivie avec le groupe Great Scott pop-rock, composé de quatre musiciens passionnés à l'énergie débordante, qui a conquis le public. Un grand merci à Fabien et Claire à l'initiative du projet.



Le **dimanche 23 juin** a eu lieu la traditionnelle course « La Touvéraoise », toujours très appréciée de tous, en partenariat avec l'AC4B.

Le départ est donné à 15h devant la mairie et il y aura de 4 à 9 tours suivant les catégories et les 5 premiers de chaque catégorie seront récompensés grâce au comité des fêtes.

Nous remercions tous les signaleurs, les bénévoles et les sponsors sans lesquels la fête ne serait pas possible.





A noter dans vos agendas les manifestations à venir :

Notre soirée « Entrecôte » aura lieu le **samedi 14 septembre** à la salle socio-culturelle, nous vous attendons nombreux.

Quant au **marché de Noël** il se déroulera le **dimanche 15 décembre** à la salle socio-culturelle.

L'ensemble du Comité des Fêtes vous souhaite de bonnes vacances et un bel été.

Le président, Fabien NOYAU

TATOU PETANQUE



Nous sommes déjà à la moitié de l'année avec une météo plus que variée. Nous comptons 83 adhérents à ce jour. Le Tatou Pétanque suit sa route avec quelques manifestations à venir. Nous avons déjà passé quelques tournois, dont Reignac, Guimps et St Hilaire. Il nous reste donc le 20 juillet 2024, le concours des licenciés organisé par le club de Berneuil à Le Tâtre et nous poursuivrons le 27 juillet 2024 avec le tournoi des clubs à Berneuil, le 10 août le tournoi des clubs se déroule à Le Tâtre. Nous sommes toujours ravis d'accueillir de nouveaux joueurs dans la joie et la bonne humeur. Nous organisons toujours quelques pique-niques partagés. Nous nous rencontrons le mercredi après-midi à Touvérac ou Le Tâtre suivant le temps et les vendredi et samedi après-midi à Le Tâtre. Venez nous rencontrer.



La Présidente Hélène BRIAUD

L'AIR DES CHAMPS

C'est avec plaisir que nous vous présentons notre association et les manifestations que nous organisons par ce bulletin municipal.

Rétrospective de 2023 : Nous avons eu l'opportunité d'accueillir le chanteur Lucien Chéene dans le cadre des Jeudis de l'été organisés en partenariat avec la communauté de communes des 4B. Nous en avons profité pour prolonger la fête le vendredi avec une soirée karaoké/années 80 et une soirée paella suivie d'un concert des Crog's le samedi. Nous avons mis en avant sur ce week-end festif, l'association du syndrome de Lowe (maladie génétique rare qui atteint le système nerveux). La présence de représentant de cette association a permis de faire connaître les difficultés que rencontrent les malades et leurs familles.

Le vendredi 28 juillet, une sortie en bus était proposée pour assister au spectacle de la Bataille de Castillon. La soirée fut agréable pour tous les âges.

Enfin, la randonnée du 9 septembre a attiré plus de 500 randonneurs, vaillants pour parcourir 9 km dans les jolis chemins de Le Tâtre et Touvérac. Il faut dire que la qualité du repas et des groupes de musiciens motive les marcheurs. Ils ont pu applaudir les Lab's, Between Song's et Giban et Mathilde.

Pour cette année 2024, nous avons organisé un séjour au Puy du Fou les 29 et 30 juin. Malgré la pluie qui est arrivée le samedi soir pour la cinéscénie, l'ensemble des participants étaient satisfaits du séjour et avides de recommencer.



Une randonnée semi-nocturne, gourmande et musicale est prévue le samedi 7 septembre. Les inscriptions sont en cours. Attention, les places sont limitées.

Un concert ou un spectacle humoristique est aussi prévu en fin d'année.

Merci au public nombreux, aux communes et CDC qui nous soutiennent, aux propriétaires qui nous autorisent à traverser leurs terres, et à tous ceux qui nous aident de diverses façons : aide matérielle, logistique, bénévolat...

La liste serait fastidieuse, mais nous leur sommes à tous reconnaissants.

Comme toute association nous avons besoin de bénévoles pour permettre l'organisation de manifestations.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

Facebook : <https://www.facebook.com/festiluma16>

Mail : festiluma16@gmail.com

Téléphone : 06.18.23.27.75

ASSOCIATION HANDICAP CHARENTES

Au cours des années 2022-2023 la récolte des bouchons de " l'Association Handicap Charentes" a été insuffisante pour que ce soit rentable. Les effectifs de l'association étant moins nombreux, nous avons donc décidé d'arrêter notre activité.

Le 28 novembre 2023 au cours d'une assemblée générale nous avons procédé à la dissolution de l'association "Assistance Handicap Charentes".

Avec les collectes effectuées, nous avons décidé de faire 2 dons à l'ADMR de Barbezieux et d'Archiac.

"Les Bouchons du Bonheur" reprennent notre activité avec tous nos points de collecte : Intermarché de Touvérac et Leclerc de Barbezieux. Le responsable est Marcel HAY joignable au 06 36 98 75 87.

L'Association Handicap Charentes remercie l'école de Touvérac ainsi que tous les autres points de collecte pour sa participation active.

Mme VIÉ Marie Christine



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Le Bureau:

Présidente: Aurélie DAUMONT

Vice Président: Fabrice MILLET

Trésorier : Nadège BEAU

Trésorier adjoint: Cécile CHERY

Secrétaire: Charlotte GIRARD

Secrétaire adjointe : Joséphine DUPARC

L'école est finie, place aux vacances !

Nous tenons à remercier les parents d'élèves, les maîtresses, le maître, les mairies de Touvérac ainsi que Le Tâtre pour leur dévouement.

L'association des parents d'élèves a organisé de nombreuses manifestations cette année :

Le spectacle de Noël avec « Les Lutins Testeurs de Jouets », le loto des écoles, la kermesse avec repas et soirée karaoké ainsi que des ventes de sapins, parfums, madeleines bijou, tombola et galettes des rois.

Nous remercions tous ceux qui ont participé à la réussite de ces opérations !

Le vendredi suivant la kermesse le 28 juin, les enfants et leurs institutrices/instituteur nous ont offert un superbe spectacle pour conclure cette année scolaire.

Nous avons comme projet à venir une possible randonnée courant septembre mais les prévisions météorologiques incertaines nous amènent à hésiter, nous vous tiendrons bien entendu informé.

Nous tenons à rappeler que tous les parents d'élèves sont membres de fait de l'association et que celle-ci n'a pour but que d'aider le RPI dans ces projets, grâce aux différentes activités.

En effet, l'association finance le spectacle de Noël, les sorties école et cinéma, l'achat de matériels pédagogiques et participe au financement des classes découvertes.

L'association remercie les Municipalités de Touvérac et de Le Tâtre qui mettent à notre disposition tous les moyens dont elles disposent et permettent le bon déroulement des manifestations.

Un grand merci aux parents d'élèves, aux enseignantes et à tous ceux qui nous aident tout au long de l'année.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et à la rentrée !!!!!



Et l'année s'est terminée par le traditionnel pique-nique et la pêche à la ligne à l'étang de Bran.



L'Association de Parents d'Élèves.

A l'école de Touvérac



L'année scolaire s'achève, voici les derniers événements qui l'ont marquée...

- Classe de découverte du 15 au 17 mai 2024: les trois classes du RPI sont parties à Varaignes. Ce fut l'occasion de découvrir, via des ateliers : la calligraphie, l'enluminure, la poterie, le tissage, la boulangerie, la fabrication du beurre et de la corde, le moulin à eau...L'un des moments forts de notre séjour fut la réalisation d'un repas type du Moyen-âge par l'ensemble des enfants avec dégustation de ce repas en costume d'époque ! Nous sommes revenus chargés de précieuses connaissances et d'inoubliables souvenirs.



- Le Vendredi 28 juin fut un grand jour de fête à Touvérac : c'était la fête de l'école. Nous avons présenté notre conte musical « Un poirier m'a dit », puis notre travail dans le cadre du prix chronos. Enfin nous avons terminé par des danses et poésies. Un pique-nique partagé a clôturé cette soirée. Ce fut un beau moment de partage et de convivialité avec les familles. Merci à tous ! Petits et grands !



Nous remercions vivement les municipalités, les parents et les enfants pour nous avoir soutenus et suivis dans tous nos projets.

JEUX

Grille réalisée par Sylvain MARCADIER

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									2	
2										
3										
4										
5										
6										
7	3		1							
8										

DEFINITIONS:

HORIZONTALEMENT:

1. Sport olympique. - 2. Sottise. Coupelle en terre. - 3. Douze mois. Ph : mort . Sport olympique - 4. Ville de la Nouvelle Aquitaine. Coup de fusil - 5. En double. Atome. A la mode. - 6. Fémur. Équipe de foot du sud. Partie d'un avion. - 7. Pour quitter une autoroute. - 8. Timide. Vous vous êtes rendus.

VERTICALEMENT:

1. Traitement pour les autistes. Sport olympique. - 2. Sport olympique. - 3. Sans la TVA. Impôt. Il reste plus rien. - 4. Cabaret parisien. Monnaie scandinave. - 5. Sport olympique. - 6. Règle. Au centre des jetons. A toi. - 7. Prénom breton - 8. Génère un trafic. Se jette dans le Rhin. - 9. Récompense le sportif olympique. -10. Surprises.

MOT MYSTERE:

Sport olympique

1	2	3
---	---	---

RECETTES DE SAISON

Nous allons entamer un tour de France des départements afin de mieux les connaître. Nous allons commencer par le premier de nos départements français : l'AIN 01

L'**Ain** est un département français de la région Auvergne-Rhône-Alpes, dont le nom vient de la rivière Ain. Sa préfecture est Bourg-en-Bresse.

Le département est composé de plusieurs entités culturelles et historiques : la Bresse savoyarde, la Dombes, le Bugey et le pays de Gex en sont les principales.



L'Ain est caractérisé par la dualité de son relief. La rivière homonyme le traverse du nord au sud. On peut donc dire que la partie ouest est un pays de plaines (Bresse, Plaine de l'Ain-Côtière, Val de Saône) ou de bas plateau (Dombes), à l'exception du Revermont qui annonce les premiers contreforts du Jura, contrastant avec l'est (pays de Gex, Bugey) constitué de cluses, vallées et montagnes de type jurassien, dont les sommets du Jura. Le point culminant du massif du Jura et du département est le crêt de la Neige (1 720 m).

Remarque : le traitement usuel apporté au Revermont ne satisfait pas la réalité géographique. À cheval verticalement sur l'Ain et le Jura, cette région qui s'étend horizontalement entre la Bresse et le Bugey ne fait vraisemblablement partie ni de l'un, ni de l'autre :

- la première, région de plaine, s'arrête aux premières montagnes du Jura ;
- la seconde est historiquement délimitée à l'ouest par la rivière d'Ain.

Entre les deux se trouve le Revermont, dont la devise est « *Entre Ain et Suran, ni Bugiste, ni Bressan* ».

Le climat est tempéré dans l'ensemble. Les hivers sont froids dans le Haut-Bugey et le pays de Gex et plus modérés sur le reste du département. Les étés sont très chauds, voire étouffants dans le bas Bugey, la région ambarroise et le sud du département. La plaine de l'Ain est souvent balayée par des vents et des bises (vent de nord) plus ou moins forts. Le climat se prête assez bien aux diverses cultures du département.

Agriculture

L'Ain est souvent représenté comme un département rural, pourtant l'agriculture n'est plus depuis longtemps l'activité prépondérante. Les productions les plus fameuses concernent :

- l'élevage : volailles de Bresse (AOP) ;
- les fromages : crème et beurre de Bresse (AOP), bleu de Gex (AOP), comté (AOC), Clon, bleu de Bresse, ramequin ;
- le vignoble : vins du Bugey (AOC), manicle (AOC), cerdon (AOC).

La culture céréalière est importante en Dombes et en Bresse.

Industrie

C'est surtout l'industrie légère qui est présente dans l'Ain, avec des bassins spécialisés (plasturgie à Oyonnax), constructions automobiles.

La centrale nucléaire du Bugey est implantée sur la commune de Saint-Vulbas, dans le Bas-Bugey, à 19 kilomètres d'Ambérieu-en-Bugey.

La construction de véhicules, les fabrications de câbles électriques et mécaniques, l'agro-alimentaire sont fortement présents dans le bassin d'emploi de Bourg-en-Bresse.

Depuis 2018, *Aindinois* est le gentilé pour les habitants du département de l'Ain de façon générale.

Les habitants des petites régions du département (Bresse, Bugey, Dombes, Côtière, Val de Saône, Revermont, pays de Gex) conservent leur gentilé de territoire.



CANNELLONI VEGETAL AU COMTE

Ingrédients pour 4 personnes

- 70g de comté râpé
- 2 courgettes vertes
- 2 courgettes jaunes
- 60g de basilic
- 30g de noisettes concassées
- 1 gousse d'ail
- 6 tranches de jambon cru
- huile d'olives
- sel, poivre

La préparation

1 heure Moyen Bon marché

1. Réaliser un pesto de Comté : mixer le basilic avec le Comté râpé, les noisettes concassées et l'ail. Assaisonner, puis ajouter progressivement de l'huile d'olive pour obtenir une pâte onctueuse. Réserver.
2. Trancher les courgettes à la mandoline dans le sens de la longueur. Assaisonner et badigeonner d'huile d'olive. Trancher quelques radis également à la mandoline.
3. Disposer les tranches de courgettes et de jambon cru sur du film alimentaire. Badigeonner de pesto de Comté.
4. Placer les bâtonnets de Comté à une extrémité et rouler le tout. Réserver au frais pendant une heure. Couper le cannelloni en 12 petits tronçons et servir bien frais.



CREMEUX DE BRESSE BLEU AU CURRY, CROUSTILLANT AU PAVOT

Ingrédients pour 4 personnes

- 100 g de Bresse Bleu
- 25 cl de crème liquide
- 4 feuilles de brick
- 2 c. à soupe d'huile d'olive
- 2 c. à soupe de graines de pavot
- 1 c. à soupe rase de curry
- Sel

La préparation

3 Heures et 20 minutes Facile Bon Marché

Coupez le Bresse bleu en petits morceaux. Mettez-les dans une casserole avec la crème liquide, le curry et du sel.

1. Faites chauffer le tout sur feu doux sans cesser de remuer, portez doucement à ébullition jusqu'à ce que le fromage soit fondu.
2. Laissez tiédir, versez la crème dans des verrines et placez-les 3 h au frais.
3. Préchauffez le four à 200°C, thermostat 6/7.
4. Coupez les feuilles de brick en deux. Badigeonnez-les d'huile d'olive avec un pinceau, roulez-les en serrant et maintenez-les avec un pique en bois. Déposez-les sur une plaque de four, badigeonnez-les encore d'huile d'olive puis parsemez-les de graines de pavot.
5. Faites-les dorer 4 à 5 minutes au four. Sortez-les du four, laissez-les refroidir.
6. Dégustez les crémeux bien frais avec les cigares croustillants au pavot.



BRESSIFLETTE

Ingrédients pour 4 personnes

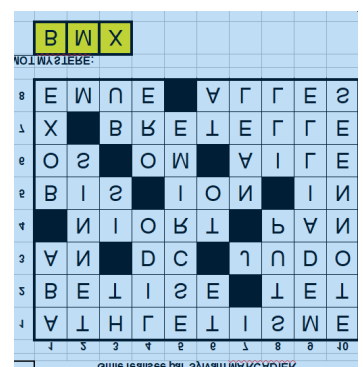
- 1 échalote
- 2 cuillères à soupe de persil haché
- 200 g de mesclun
- 2 oignons
- 1 kg de pommes de terre coupées en petits dés
- 170 g de Bresse Bleu classique
- 400 g de blancs de poulet
- 2 cuillères à soupe de yaourt brassé à 0 %
- 1 cuillère à soupe de jus de citron

La préparation

40 minutes Facile Bon Marché

Préchauffez le four à 180° C (th. 6).

1. Émincez les blancs de poulet en lamelles. Pelez et hachez les oignons finement. Faites chauffer l'huile d'olive dans une sauteuse et ajoutez les lamelles de poulet et l'oignon émincé. Faites revenir à feu moyen, 5 min environ, en remuant régulièrement avec une cuillère en bois.
2. Versez le contenu de la sauteuse dans un plat à gratin et parsemez de persil ciselé. Rangez par dessus les rondelles de pommes de terre précuites.
3. Ôter la croûte du Bresse Bleu et le couper en petits morceaux et disposez-les sur les rondelles de pommes de terre. Enfournez à four chaud (180°C / th6) pour 12 min environ.
4. Pendant ce temps, lavez et essorez le mesclun, mettez-le dans un saladier. Pelez et hachez l'échalote et ajoutez-la. Dans un bol, mélangez le jus de citron, le yaourt et 1 c. à soupe d'eau. Salez et poivrez cet assaisonnement et nappez-en la salade.
5. Servez la Bressiflette dès la sortie du four, avec la salade verte.





Gâteau Brunet Fondant et gourmand

Ingrédients Pour 14 personnes

- 10 œufs
- 250g de sucre
- 300g de farine
- 300g de beurre de Bresse
- Vanille liquide
- 1 sachet de levure
- 200g de pralines
- 6 pommes

La préparation

1 heure 5 minutes Facile Budget Moyen

1. Avant de débiter la recette, préchauffez votre four à 180°C.
2. Dans un cul de poule, faites blanchir les œufs au fouet en incorporant peu à peu le sucre. Puis incorporez la farine, le beurre fondu après l'avoir laissé tiédir et une cuillère à soupe d'extrait de vanille tout en fouettant. Terminez enfin par la levure au dernier moment.
3. Dans un moule à manqué, déposez une feuille de papier sulfurisé et sucrez le fond du plat. Ajoutez successivement des couches de pralines concassées et de pommes coupées en tranches. Remplissez ainsi le moule aux trois quarts avant de verser l'appareil sur le tout. Terminez en disposant quelques pralines sur le dessus. Enfourez pour 10 à 15 minutes, puis baissez votre four à 160°C et laissez cuire pendant 30 minutes.
4. À la sortie du four, laissez refroidir votre gâteau Brunet pendant deux heures, saupoudrez de sucre glace et servez chaque part avec une boule de glace aux pralines.
5. Une gourmandise absolue à déguster pour l'heure du goûter !

Le bulletin a été pensé et rédigé par Marie Paul BODIN et Jocelyne DUMONTET. Nous espérons que vous prendrez du plaisir à le lire. Retrouvez le P'tit Touvéraçois sur le site Internet de la commune Touverac.fr

Nous attendons vos suggestions, merci de les faire parvenir à la mairie (mairie-touverac@wanadoo.fr).
Responsable de la publication : Jacky HUGUES
Ce journal a été imprimé par l'ATELIER D'IMPRESSION 17130 MONTENDRE en 325 exemplaires.